

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 19 mai 2023,
Secrétaire de séance : Patrick DRILHOLE

Etaient présents 41 titulaires, 1 suppléant, 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Christine CABON, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Philippe GARROTÉ, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Jacques MARQUÉZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUE, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT,

Absents : André BERNOS, David MIRANDE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAUANG, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean-Michel IDOPE, Michèle CAZADOUMECQ, Bernard AURISSET, Gérard LEPRETRE, Sami BOURI, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Muriel BIOT, Aurore GUEBARA, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

RAPPORT N° 250523-03-DEV**INGENIERIE LEADER HAUT-BEARN 2023 ET 2024
DEMANDE DE FINANCEMENT**

C. LACOUR expose :

Vu la convention LEADER Haut-Béarn,

Vu les textes relatifs règlementaires de nos partenaires,

Vu l'attribution de deux dotations complémentaires de transition pour la période 2021-2022,

Vu les missions définies,

Le GAL Haut-Béarn, au travers de sa structure juridique porteuse, la Communauté de Communes du Haut Béarn, se porte garant de la mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020.

Les deux années de transition et les enveloppes complémentaires reçues ont permis l'émergence de nouveaux projets sur le territoire dont les actions seront réalisées entre 2023 et 2024, avec pour obligation, à l'équipe technique du GAL, de transmettre les demandes de paiement complètes au Service Instructeur au 31 décembre 2024, dernier délai.

Ainsi pour poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets ainsi que la gestion des dossiers jusqu'au terme du programme, l'ingénierie territoriale sera constituée de 0,5 ETP dédié à la gestion du dispositif en 2023 et 0,25 ETP gestion en 2024.

Dans ce cadre, et conformément aux préconisations de l'Autorité de Gestion régionale, il est proposé de solliciter les subventions dans le cadre d'une demande d'aide pluriannuelle 2023-2024.

DEPENSES		RECETTES	
Gestion LEADER 0,5 ETP (2023)	21 174,50 €	FEADER LEADER	27 035,60 € 80%
Gestion LEADER 0,25 ETP (2024)	11 010,74€	Autofinancement	6 758,90€ 20 %
Forfait pour frais indirects 5%	1 609,26 €		
TOTAL	33 794,50 €	TOTAL	33 794,50 €

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** le plan de financement pluri-annuel de l'ingénierie LEADER Haut-Béarn 2023-2024,
- **DONNE DELEGATION** au Président pour engager les démarches d'obtention des subventions et signer tout document correspondant,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 25 mai 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé PD

Signé BU

Patrick DRILHOLE

Bernard UTHURRY